

Participez à l'acquisition d'un Trésor national

LE BRÉVIAIRE ROYAL DE SAINT-LOUIS DE POISSY



**Soutenez-nous, envoyez votre don
avant le 27 novembre 2015**

Don en ligne sur bnf.fr ou par chèque à l'ordre de *Régie BnF*.
Les dons donnent droit à une déduction fiscale de 66 %.



{ BnF Bibliothèque
nationale de France

Délégation au Mécénat
Quai François Mauriac, 75706 Paris cedex 13
01 53 79 48 51 ou saintlouis@bnf.fr



Bréviaire de Saint-Louis de Poissy. saint Louis en majesté

Appel au don pour l'acquisition du bréviaire royal de Saint-Louis de Poissy

Classé Trésor national en octobre 2014 par la ministre de la Culture et de la Communication, le bréviaire de l'abbaye Saint-Louis de Poissy est une commande royale de Philippe le Bel, qui le fait réaliser à la fin de son règne pour promouvoir le culte de son grand-père saint Louis. Témoignage de la dévotion à l'égard de son aïeul, ce manuscrit exceptionnel a été illustré par l'enlumineur Richard de Verdun il y a 700 ans. Après les succès des souscriptions pour les acquisitions du livre d'heures de Jeanne de France (2012) et des *Douze Césars* (2014), la Bibliothèque nationale de France lance un appel au don pour ce manuscrit à l'intérêt patrimonial inestimable.

« Son originalité iconographique et son raffinement esthétique font du bréviaire de Saint-Louis de Poissy un trésor patrimonial de première importance. Nous en appelons aujourd'hui à la générosité du public attaché à son patrimoine pour que ce manuscrit royal vienne enrichir les collections nationales. Il rejoindra alors les remarquables bréviaires de Philippe le Bel et de Charles V, déjà conservés par la BnF. » Bruno Racine, président de la BnF

Une commande royale

Philippe Le Bel, qui règne de 1285 à 1314, a à cœur de diffuser le culte de son grand-père, le roi Louis IX, devenu saint Louis depuis sa canonisation en 1297. Fort d'un long règne empreint de prospérité et de paix, ce dernier est en effet un des souverains capétiens les plus populaires. Pour marquer sa dévotion, Philippe le Bel fonde en 1304 l'abbaye Saint-Louis de Poissy : il en confie la charge à Marie de Clermont-Bourbon, sa cousine, également descendante de saint Louis. C'est à l'usage de cette dernière qu'il fait réaliser, entre 1310 et 1315, cet exceptionnel manuscrit.

Un trésor d'un intérêt historique et artistique majeur

Le bréviaire (176 x 115 mm) a été illustré par Richard de Verdun, gendre et disciple du célèbre enlumineur du roi, Maître Honoré. Il est constitué de 600 feuillets non numérotés de parchemin très fin. La reliure, française ou italienne, à motif oriental, date de la seconde moitié du XVI^e siècle. Ce manuscrit constitue un trésor patrimonial exceptionnel sur le plan historique et artistique. Il témoigne en effet de la mise en place du culte de saint Louis comme protecteur de la famille royale et présente la plus ancienne représentation des reliques de la Sainte-Chapelle. Il est enfin une œuvre capitale pour l'histoire de l'art, car il fait le lien, jusqu'à présent manquant, entre deux pièces majeures de l'histoire de l'enluminure française : le bréviaire de Philippe le Bel peint par Maître Honoré, à la fin du XIII^e siècle et le bréviaire de Belleville peint par Jean Pucelle, vers 1323-1326, tous deux conservés à la BnF.

Un témoignage unique de la dévotion à saint Louis



Reliques de la Sainte-Chapelle

Le bréviaire est un témoin unique de la naissance et de la mise en place du culte de saint Louis, considéré comme saint protecteur de la famille royale.

Connu pour sa piété, le roi Louis IX avait acheté des reliques du Christ et avait édifié la Sainte-Chapelle entre 1242 et 1248, écrin de verre et de lumière au cœur de Paris, pour les y abriter. Les enluminures du bréviaire, qui illustrent et mettent en image les textes religieux, accordent une place exceptionnelle aux reliques et aux offices de la Sainte Couronne, de la translation du chef de saint Louis ou de la fête de la Saint Louis (25 août). Pour la première fois, le manuscrit présente la procession qui transporta la relique du crâne de saint Louis de l'abbaye de Saint-Denis à la Sainte-Chapelle à Paris, le 17 mai 1306. Philippe le Bel avait imposé autoritairement cette translation aux moines de Saint-Denis, dont l'artiste a souligné malicieusement la mine déconfite. Une autre illustration montre le roi vénérant la relique de son grand-père, dans un chef-reliquaire nouvellement réalisé, témoignant ainsi de sa dévotion à son égard.



Translation du chef de saint Louis de l'abbaye de Saint-Denis à Paris, le 17 mai 1306

Le bréviaire comporte pour la fête de la Saint Louis, le 25 août, un office chanté, ainsi que le plus ancien cycle iconographique connu de la vie de saint Louis : saint Louis en pied revêtu des attributs royaux ; saint Louis nourrissant un moine lépreux ; saint Louis rassemblant les ossements des Croisés tombés à la bataille de Mansourah qui opposa, en 1250, les Chrétiens aux Ayyoubides ; saint Louis captif des musulmans.

L'usage liturgique dominicain du bréviaire



Livre liturgique contenant l'ensemble des textes permettant de célébrer chaque jour les Heures ou les Offices divins, ce bréviaire suit l'usage dominicain. Ainsi, une place particulière est réservée à la fête de la Saint Dominique comme le montre la préciosité de l'illustration de la translation et de la déposition de saint Dominique.

Le manuscrit comporte une initiale historiée rare qui illustre la remise de la charte de fondation de l'Ordre dominicain, par le pape Innocent III, à saint Dominique.

Cette iconographie sera plus tard reprise dans le bréviaire de Belleville, peint par Jean Pucelle entre 1323 et 1326 et conservé à la BnF.

Saint Dominique reçoit du pape Innocent III la charte de fondation de son ordre

Richard de Verdun, enlumineur royal



Psaume 27: David et Goliath

Le bréviaire de l'abbaye Saint-Louis de Poissy a été illustré par Richard de Verdun, enlumineur royal, connu sous le nom de Maître de Jean Papeleu en raison de la Bible historique, copiée par ce dernier, qu'il illustra en 1317 (conservée à la Bibliothèque de l'Arsenal). Il a également enluminé cinq Bibles, conservées à Paris (BnF), Berlin (Deutsche Staatsbibliothek), Londres (British Library), Harvard (Houghton Library) et à Lisbonne (Fondation Gulbenkian).

Gendre de Maître Honoré, Richard de Verdun est aussi son meilleur disciple. Il s'est inspiré du style de son maître pour réaliser le bréviaire de Saint-Louis de Poissy.

On y retrouve la même vivacité de mouvement, l'expressivité des visages et le rendu de la végétation. En revanche, il s'en distingue par la luxuriance de grotesques et de scénettes inscrites au bout des baguettes décoratives ou posées sur les rinceaux,

caractéristiques des manuscrits du Nord et de l'Est de la France à la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle.

L'originalité du programme iconographique

Ce manuscrit est un témoin capital de l'histoire de l'enluminure française. Il établit un lien, jusqu'à présent manquant, entre deux œuvres majeures des XIII^e et XIV^e siècles : le bréviaire de Philippe le Bel peint par Maître Honoré, à la fin du XIII^e siècle, et le bréviaire de Belleville peint par Jean Pucelle, vers 1323-1326. Si l'iconographie de ce bréviaire est aussi remarquable, c'est qu'il propose une toute nouvelle illustration des psaumes conçue à des fins pédagogiques par les Dominicains, qui sera reprise par le bréviaire de Belleville. Aux représentations traditionnelles peintes dans les initiales historiées, il associe en effet dans la marge inférieure un cycle iconographique légendé des sept sacrements. Ces derniers sont mis en parallèle avec les exemples de péchés

tirés de l'Ancien Testament, opposés aux vertus chrétiennes.

Les six feuillets du psautier qui se trouvaient autrefois en tête du manuscrit auraient présenté le même cycle iconographique élaboré que celui du bréviaire de Belleville. Les inventions iconographiques dont on créditait jusqu'ici Jean Pucelle étaient donc déjà présentes dès les années 1310. Cela est d'autant plus vrai que dans le bréviaire de Saint-Louis de Poissy, les illustrations sont légendées en français et les phylactères portant des citations bibliques en latin. Ces annotations ne se retrouvent ni dans le bréviaire de Belleville ni dans le bréviaire de Charles V, qui en dérive.



Psaume 52 ; initiale, Absalon perd sa couronne ; bordure, Roboam détroné, sacrement de l'Ordre, la Prudence

Renseignements pratiques

Comment faire un don ?

En ligne :

paiement sécurisé sur bnf.fr / *Soutenez Saint-Louis*

Par chèque :

envoi des dons par chèque à l'ordre de *Régie BnF* avant le 27 novembre 2015 à :

Bibliothèque nationale de France
Délégation au Mécénat
Quai François Mauriac
75706 Paris cedex 13

Renseignements :

01 53 79 48 51 ou saintlouis@bnf.fr et sur le site bnf.fr

Les avantages fiscaux accordés en contrepartie d'un don

Pour un particulier :

Le particulier bénéficie d'une réduction de l'impôt sur le revenu égale à 66% de la valeur du don, dans la limite de 20% du revenu imposable (en vertu de la loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat).

Pour une entreprise :

L'entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt pouvant aller jusqu'à 90% du montant du don dans la limite de 50% de l'impôt dû par la société (en vertu de la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France).

Contacts presse

Claudine Hermabessière, chef du service de presse et des partenariats médias

01 53 79 41 18 - 06 82 56 66 17 - claudine.hermabessiere@bnf.fr

Isabelle Coilly, chargée de communication presse

01 53 79 40 11 - isabelle.coilly@bnf.fr

Crédit des images: Christie's - Anna Buklovska

Devenez également mécène du site historique pour lequel le bréviaire fut réalisé, soutenez la restauration du Prieuré royal Saint-Louis de Poissy en faisant un don à la Fondation du Patrimoine.

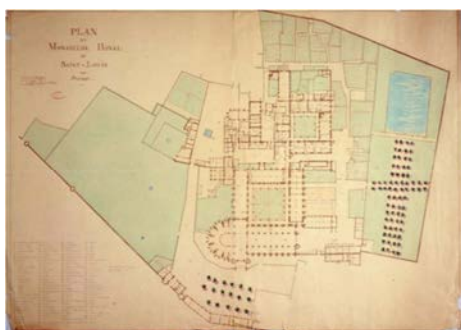


Un monastère royal en hommage à saint Louis

Bâti sur ordre de Philippe le Bel pour honorer la mémoire de son illustre grand-père, le Prieuré royal Saint-Louis de Poissy entra en fonction dès 1304 pour devenir un des plus riches et des plus prestigieux monastères de France au cours du XIV^e siècle. Fondé sur l'emplacement du lieu de naissance de saint Louis, il atteignit rapidement près de 48 hectares, dominé par son imposante église prieurale cernée de vastes bâtiments monastiques, le tout protégé par une enceinte extérieure à vocation défensive.

Des religieuses issues de la grande noblesse et le bréviaire de Saint-Louis de Poissy

Le monastère fut confié par le roi à des Dominicaines issues des plus grandes familles du royaume, ainsi celle qui le dirigeait n'était autre que la cousine de Philippe le Bel et la petite-fille de saint Louis, la prieure Marie de Clermont-Bourbon. C'est à son intention que le roi aurait commandé le bréviaire, et comme il était à l'usage du Prieuré royal Saint-Louis de Poissy, c'est très certainement au monastère qu'il fut conservé pendant plusieurs siècles.



Un patrimoine médiéval exceptionnel à sauver

Vendu comme bien national à la Révolution, le Prieuré royal Saint-Louis de Poissy fut en grande partie démoli après 1792, mais de ce glorieux passé subsiste toujours la porterie du XIV^e siècle, qui était l'entrée monumentale du monastère, et – ce qui est très exceptionnel en Ile-de-France – l'enceinte ponctuée de tours sur près de 1,6 kilomètre.

Dégradés par les intempéries et la pollution, ces remarquables vestiges nécessitent une restauration et une mise en valeur : la Ville de Poissy et la Fondation du Patrimoine ont ainsi décidé de s'associer pour mener à bien ce projet de sauvegarde d'un patrimoine intimement lié à l'histoire du pays, en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France.

Envoi des dons - qui ouvrent droit à une déduction fiscale pour les particuliers et les entreprises - par chèque à l'ordre de la « Fondation du Patrimoine Prieuré royal Saint-Louis de Poissy » à l'adresse suivante :

Fondation du Patrimoine
Délégation régionale d'Ile-de-France
8, passage du Moulinet
75013 Paris

Où retrouver le don en ligne sécurisé sur : www.ile-de-france.fondation-patrimoine.org

Pour plus de renseignements :
Grégory TEILLET
Chargé de mission - Ville de Poissy
gteillet@ville-poissy.fr
01 39 22 55 10

Fondation du Patrimoine
Délégation régionale d'Ile-de-France
idf@fondation-patrimoine.org
01 40 79 93 50